

Procedure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2000/0174(COD) Procédure terminée
Valeurs mobilières: admission à la côte officielle, information à publier. Codification	
Modification 2001/0117(COD) Modification 2003/0045(COD) Modification 2003/0263(COD)	
Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Juridique et marché intérieur	PSE MEDINA ORTEGA Manuel	21/06/2000
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ECON Economique et monétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Affaires économiques et financières ECOFIN	Réunion 2345	Date 07/05/2001
Commission européenne	DG de la Commission Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	Commissaire	

Evénements clés			
20/07/2000	Publication de la proposition législative	COM(2000)0126	Résumé
04/09/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
06/03/2001	Vote en commission, 1ère lecture		
14/03/2001	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0130/2001	Résumé
07/05/2001	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
28/05/2001	Signature de l'acte final		
28/05/2001	Fin de la procédure au Parlement		

06/07/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		
------------	---	--	--

Informations techniques	
Référence de procédure	2000/0174(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Modification 2001/0117(COD) Modification 2003/0045(COD) Modification 2003/0263(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1; Traité CE (après Amsterdam) EC 095; Traité CE (après Amsterdam) EC 044
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2000)0126	20/07/2000	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		CES1441/2000 JO C 116 20.04.2001, p. 0069	29/11/2000	ESC	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0130/2001 JO C 343 05.12.2001, p. 0102-0152	14/03/2001	EP	Résumé

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex

Acte final
Directive 2001/34 JO L 184 06.07.2001, p. 0001 Résumé

Valeurs mobilières: admission à la côte officielle, information à publier. Codification

OBJECTIF: codification de plusieurs directives portant sur l'admission de valeurs mobilières à la cote officielle et l'information à publier sur ces valeurs. CONTENU: dans un souci de clarté et de transparence du droit communautaire, la présente proposition vise la codification des directives 79/279/CEE portant coordination des conditions d'admission de valeurs mobilières à la cote officielle d'une bourse de valeurs, 80/390/CEE portant coordination des conditions d'établissement, de contrôle et de diffusion du prospectus à publier pour l'admission de valeurs mobilières à la cote officielle d'une bourse de valeurs, 82/121/CEE relative à l'information périodique à publier par les sociétés dont les actions sont admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et 88/627/CEE concernant les informations à publier lors de l'acquisition et de la cession d'une participation importante dans une société cotée en bourse. La nouvelle directive se substituera aux diverses directives qui font l'objet de l'opération de codification. La proposition respecte totalement la substance des textes codifiés et se borne donc à les regrouper en un texte unique en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification. Cette proposition de codification tient compte du remplacement de la référence à l'"écu" par la référence à l'"euro" prévu par le règlement 1103/97/CE du Conseil.?

Valeurs mobilières: admission à la côte officielle, information à publier. Codification

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans rapport).?

Valeurs mobilières: admission à la côte officielle, information à publier. Codification

Le Conseil a adopté la directive 2001/34/CE du Parlement européen et du Conseil concernant l'admission de valeurs mobilières à la cote officielle et l'information à publier sur ces valeurs. Cette directive codifie le texte des directives 79/279/CEE, 80/390/CEE, 82/121/CEE et 88/627/CEE. ?